

Annonces légales

nice-matin
Lundi 4 mars 2024

26

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2024 à 0,83 € HT pour les Alpes-Maritimes. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par le décret du 28 décembre 2012.



Notaire
SYLVAIN JACQUOT
Notaire
Détenant des minutes des offices d'Annot et d'Entrevaux

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par maître Sylvain Jacquot, titulaire d'un office notarial à NICE le 15 février 2024. La société dénommée My Gaufre, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, ayant son siège social à Nice (06000), 1, passage Emile-Négrin, identifiée au siren sous le numéro 841209547 et immatriculée au RCS de Nice. A vendu à la société dénommée Emile's Waffles, société à responsabilité limitée au capital de 5000 euros, ayant son siège social à Nice (06000), 1, passage Emile-Négrin, identifiée au Siren sous le numéro 983243874 et immatriculée au RCS de Nice. Un fonds de commerce de préparation et vente de gaufres, snacking, sandwiches, salades, boissons, ventes sur place et à emporter, exploité à Nice (06000), 1, passage Emile-Négrin. Moyennant le prix de quatre-vingt-dix mille euros (90 000,00 €). Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'étude du notaire soussigné, ou domicile à été élu, dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

AVIS D'ENQUÊTES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DU VENDREDI 1 MARS 2024 AU MARDI 2 AVRIL 2024 INCLUS

En exécution de l'arrêté municipal du 30 janvier 2024.
Monsieur le Maire de Saint-Paul-de-Vence a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Paul-de-Vence visant à corriger et rendre plus efficaces certaines dispositions réglementaires et de zonage que la pratique a révélé inutilement contraignantes ou simplement inadaptées.
Par décision du 14 décembre 2023, le tribunal administratif de Nice a désigné Monsieur GARDET, en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur BARRITAULT, en qualité de commissaire suppléant.
Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés pendant toute la durée de l'enquête :
- Au service urbanisme, Rond point Sainte Claire, 06570 Saint-Paul-de-Vence.
Du lundi au vendredi de 9 heures à 12h30 et de 14 heures à 16 heures
Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
- Mairie de Saint-Paul de Vence, à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur, Enquête publique relative à la procédure de modification N°1 du PLU Place de la Mairie 06570 Saint-Paul-de-Vence.
Ou par courriel à l'adresse suivante : service-urbanisme@saint-pauldevence.fr
Les courriers et courriels doivent arriver au plus tard le mardi 2 avril 2024 à 16 heures, heure de clôture de l'enquête publique.
Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://saintpauldevence.org/demarches/urbanisme/>
Un accès gratuit au dossier sera également garanti par un poste informatique en mairie.
Les observations transmises par la voie postale et les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur seront consultables en mairie.
Les observations reçues par voie électronique seront consultables sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante : <https://saintpauldevence.org/demarches/urbanisme/>
Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public dans la salle Freinet, 1 rue du Saint-esprit, les jours suivants :
- Jeudi 7 mars 2024 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h
- Mercredi 20 mars 2024 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h
- Mardi 2 avril 2024 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h (dernier jour de l'enquête)
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Saint-Paul-de-Vence, dès l'ouverture de l'enquête publique.
La demande sera adressée auprès de Monsieur le Maire, Mairie de Saint-Paul-de-Vence, Place de la Mairie 06570 Saint-Paul-de-Vence.
L'autorité compétente en matière d'environnement a rendu un avis conforme le 2 janvier 2024, lors de l'examen au cas par cas ad hoc, concluant en l'absence de nécessité de soumettre à évaluation environnementale la modification du Plan Local d'Urbanisme.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au service urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un délai d'un an à compter de la réception par la Mairie des documents.
À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil municipal pour approbation.

VIE DES SOCIÉTÉS

WOLFTRANSPORT
SAS au capital de 2.700 €
Siège social : 21, rue de Roquebillière, 06300 Nice
RCS Nice 847 837 135

DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 15/04/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 15/04/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur Mohamed SAIDANE, demeurant 16, avenue Antoine Martin, Domaine d'Euterpe, 06200 Nice et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nice.

Mohamed SAIDANE.

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 28/02/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SAS RSDJ INVEST IMMO.
Objet social : la société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : l'activité d'agence immobilière, la location, la négociation, l'achat, la vente, la gestion de tout bien ou droit immobilier, ainsi que l'acquisition, la vente ou la location-gestion d'entreprises. Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tout objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
Siège social : 470, promenade des Anglais, 06200 Nice.
Capital : 2.000 €.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nice.
Président : Monsieur Richard OUAKNINE, demeurant 468, boulevard des Ecurieuls, bâtiment D, 06210 Mandelieu-la-Napoule.
Admission aux assemblées et droits de votes : chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.
Clause d'agrément : toutes opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, donations, ayant pour but ou conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs actions entre toutes personnes physiques ou morales, à l'exception de celles qui seraient visées à l'alinéa qui suit, sont soumises, à peine de nullité, à l'agrément préalable de la société. Le tout sauf à tenir compte de ce qui peut être ci-dessus stipulé en ce qui concerne l'inaliénabilité.
Cessions libres : Toutefois, interviennent librement les opérations entre associés uniquement.
Richard OUAKNINE.

FORMALITÉS DIVERSES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 janvier 2024 à Nice, enregistré le 14 février 2024 au SIE - Nice - dossier 20240003292 /référence 0604P612024A00458 :
L'INSTANT SARL, sise 9, rue Clément Roassal, 06000 Nice, immatriculé au greffe de Nice
A cédé à : CARPEDEM SARL, au capital de 10.000 euros, sise 9, rue Clément Roassal, 06000 Nice, immatriculée au greffe du tribunal de Nice sous le numéro 982726432. Moyennant le prix de 360.000 euros son fonds de commerce de restauration exploité 9, rue Clément Roassal, 06000 Nice. Entrée en jouissance au 1^{er} février 2024. Pour la réception des oppositions, domicile est élu pour la validité et la correspondance à l'adresse du séquestre chez M^{me} Olivier CASTELLACCI sis 11, rue Alexandre Mari, 06300 Nice.

MODIFICATION OBJET SOCIAL

AZUR ACT IMMOBILIER
SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 58, boulevard Carnot, Palais Meurice, 06400 Cannes.
RCS Cannes 949 314 371.
L'AGE du 28/02/2024 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : administration de biens, gestion de biens immobiliers, gestion locative. La décision sera effective à compter du 28/02/2024, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement. Modification au RCS Cannes.
Johan SAVIN.

COLLECTIVITÉS

SOYEZ AU PLUS PROCHE DE VOS CONCITOYENS

Publiez vos concertations, avis d'informations, enquêtes publiques, réunions, bien vacants... dans la page locale de votre commune.

nice-matin var-matin

Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr

Appels d'offres

FORMALITÉS DIVERSES

Commune de Saint-Paul-de-Vence
Tél. 04.93.32.41.00 - mairie@saint-pauldevence.fr - www.saintpauldevence.org
Place de la Mairie, 06570 Saint-Paul-de-Vence

TERRAIN A VENDRE

Par délibération du conseil municipal en date du 16 février 2022, la commune de Saint-Paul-de-Vence a décidé de mettre en vente un terrain constructible cadastré AS n° 16 (7028 m²) et AS n° 105 (241 m²), situé chemin du Cercle, zone UC2 du PLU.
Le prix plancher de vente est fixé à 1.100.000 € et la vente sera effectuée à l'amiable.
Les acquéreurs potentiels devront adresser leurs offres au cabinet de Maître Gil-Emmanuel LAMBERT, Office Notarial Nice place Massena, 11, place Massena, 06000 Nice.
L'offre devra contenir un plan de masse, une insertion du projet dans le paysage et les modalités de financement.
Pour toutes informations contacter : urbanisme@saint-pauldevence.fr.
La date limite de dépôt des offres est le lundi 15 avril 2024 à 12 heures.

nice-matin

NM012024

Darmanin en mission à Nice
Tous en piste

SURFEZ SUR L'ACTU

FORMULE PAPIER + NUMÉRIQUE

-42%*

J'en profite au

36 63 Service 0,15 € / min + prix appel

ou en ligne gratuitement

*38,99€ au lieu de 66,80€